Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260126-CM202606-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal du 26 janvier 2026 à 19 heures 30

Membres en exercice : 15 – membres présents : 10
Date de convocation : 20 janvier 2026

Le vingt-six janvier deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Gérard QUILIN, Maire

Étaient présents : Gérard QUILIN, Jean-Claude RIOU, Serge OLLIVAUX, Sonia ALLAIN, Adjoints, Sylvie MARIGAULT, Morgan BROUDER, Nolwen BOHEC, Erwan GUIZOUARN, Jean-François LE MIGNOT, Anne-Karine LE MAOU,

Absents, excusés : Catherine BOISLIVEAU, qui donne pouvoir à Serge OLLIVAUX

Absents : Sylvie LE GALL-BRIAND, Martine TRAPON, Julien BENOIST, Quentin LE HERVÉ

Secrétaire de séance : Sylvie MARIGAULT

202606- Raccordement du Manoir du Crec'h au réseau public d'assainissement collectif

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée, la proposition remise par LTC pour réalisation de travaux de raccordement du Manoir du Crec'h, au réseau public d'assainissement collectif, pour un montant de 4 800 euros TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- **VALIDE** la proposition de LTC pour réalisation des travaux de raccordement du Manoir du Crec'h pour un montant de 4 800.00 euros TTC
- **PRECISE** que cette somme sera inscrite à la section Investissement du budget de la commune, opération 213
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
le Maire

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC (Côtes d'Armor)

Sylvie MARIGAULT
Secrétaire de Séance

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture le 2 février 2026
et publication ou notification le 2 février 2026

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC (Côtes d'Armor)